

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	01	SOCIAL	01	TRANSPORT	04
ADMINISTRATION	37	TELECOMMUNICATION	04		

N° 2911

10 Octobre 2023

10 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">267/DM/CUED/SG/DAFE/SMPA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°267/DM/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°16/DC/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/08/2023 POUR LES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE D'DEA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 001 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/ DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINES INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 033/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">071/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°071/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 24 MARS 2023 RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION NETADS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000015/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000015/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 04763-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 DU 25 SEPTEMBRE 2023 , POUR LA RÉFECTION ET MISE EN FONCTIONNEMENT D'UNE ÉCLOSERIE DE PRODUCTION DE 20 000 ALEVINS ET D'AMÉNAGEMENT DE (06) ÉTANGS PISCICOLES DANS LE SITE PILOTE DE LOMIÉ, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA)FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 22, EXERCICES 2023 ET 2024, IMPUTATION : 22 195 05 110000 523311.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/A/C.AM/SG/CGPMP/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.AM/CIPM/2023 DU 15/09/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE GROS OEUVRE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'ABONG-MBANG. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">13418/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°014/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°014/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 16/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) ET DE SES AYANTS DROITS.NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : P 172885-PAREC. NUMERO DE REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES : N°014/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 16 AOÛT 2023 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°001/C/PAREC/UCG/SPM/09-2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/PAREC/UCG/SPM/09-2023 DU 28 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ANNULLATION DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 29/08/2023, RELATIVE A L'IMPRESSION ET AU COLISAGE DES DOCUMENTS POUR LES SEMINAIRES D'IMPREGNATION ET DE RECYCLAGE DE LA QUATRIEME (4EME) VAGUE DES INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE RECRUTES POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2022 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">069/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°069/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CUD/CIPM 2/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU A LA CUD (MAISON DE LA CULTURE SAWA) <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">079/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 079/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUESFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-307/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-307/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 055/D13-219/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 07 AOÛT 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE ZAI, DE MAZE-MBOUGOUANE ET DE PANAI DANS LE DISTRICT DE SANTÉ (DS) DE MOGODE (TROIS « 03 » LOTS) FINANCEMENT : BIP 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/08 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A&B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">080/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 080/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU LYCEE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">085/CUD/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°085/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 24 MARS 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE SAISIE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATIONFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°1488/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IEAR/2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1488/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IEAR/2021 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 21 MARS 2023, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN TRONCON DE ROUTE COMMUNALE DANS LA REGION DU SUD-OUEST, DEPARTEMENT DU KUPE MANEGUBA : SINGAM-MBETTA-ELUMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DU NGUTI. FINANCEMENT: BUDGET MINTP – PROGRAMME AJUSTE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">319 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 319 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° 051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023, POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.
<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/DC/CMNE-MADG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMNE-MADG/CIPM/2023 POUR EQUIPEMENT DE LA MAISON DE LA FEMME DE MADINGRING
<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
<b>Date de cloture</b>	20-10-2023

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°17/C/C-BIB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°17/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 31/08/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">333/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 333/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE N° 03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ DU 03 JUILLET 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE SONGDIBOMA (INTER D55) -MASSOK (INTER D56) (16 KM) (2IÈME PHASE), DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">201/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 201/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023DU 04 SEPT 2023L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT 03/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/AG/2023 DU 16 JUNI 2023 POUR L'ACQUISITION DESENGRAIS, HERBICIDES ETFONGICIDES EN UN (01) LOT UNIQUE, POURLECOMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONTMBAPPIT-PHASE H.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE N°20/C/C-BIB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°20/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 31/08/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 035/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGOFINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/C/CRA/SG/2023 DU 05 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 013/C/CRA/SG/2023 DU 05 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003B/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINES DE GENIE CIVIL POR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN TROIS LOTSFINANCEMENT : BUDGET CRA-AD 2023 (IMPUTATION 222 250)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A&B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°000014/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°000014/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA DU 08 SEPTEMBRE 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET), POUR LA RÉALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES) EN VUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADJI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'ESTFINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, IMPUTATION : 94 195 05 110000 361313.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>28</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">034/SONARA/DGICAB DU 05/10/2023 P</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N°034/SONARA/DGICAB DU 05/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION AU CABINET NT&amp;C SARL, DU MARCHÉ RELATIF À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SONARA À LA CERTIFICATION AU REFERENTIEL ISO 14001V2015.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>29</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">? 317/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION ? 317/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR /2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECA-BYJ DU 21 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST, DÉPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA : SINGAM-MBETTA-ELUMBA.FINANCEMENT: BUDGET MINTP – PROGRAMME AJUSTÉ FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>30</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">13415/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>31</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">18/C/C-BIB/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°18/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002(BIS BIS)/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE A L'EP DE MADJOLDE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">083/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°083/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CUD/CIPM 2/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU A LA CUD (MAISON DE LA CULTURE SAWA)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1504/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 1504/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N° 03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ DU 03 JUILLET 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE SONGDIBOMA (INTER D55) –MASSOK (INTER D56) (16 KM) (2IÈME PHASE), DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AC/CAY2/CIPM/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 57 15 102 02 641188 464201 426 AUTORISATION DE DÉPENSE N° : UF00144 EXERCICE : 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	02-11-2023

<b>35</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">24/C/CUED/SG/DAFE/SMPA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°024/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°16/DC/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/08/2023 POUR LES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE D'DEA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">332 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 332 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1501 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 1501 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJETS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11490 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 11490 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 10/10/2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE (33KVA) AU SIEGE DE LA SOCIETE HYDRO-MEKIN.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	02-11-2023

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">027/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE CETIC LOLA - HONDOL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	10-11-2023

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/BARE/CIPM/2023 DU 06/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/BARE/CIPM/2023 DU 06/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU À ME LONG 11 DANS LA COMMUNE DE EARÉ-BAKEIVL, ARRONDISSEMENT DE BARE.BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	06-11-2023

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">026/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES URBAINS A LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	10-11-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">321/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR /2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 321/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR /2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN DU 19 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT À BOYUI SUR LA ROUTE BAMENDA-FUNDONG (PK51+350) ET D'UN PONT DE 8 ML Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR LA RIVIÈRE MUTEFF SUR LE TRONÇON DE ROUTE FUNDONG-BAFMENG, DÉPARTEMENT DU BOYO, RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - PROGRAMME AJUSTÉ FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">91678/DG/APN/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">070/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°070/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6HA A MBANGA BAKOKO
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">318 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION° 318 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE GRE N° B53/SG/PR DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION 2*2 VOIES DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU) -CARREFOUR EKABITA MENDOUUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2) -CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE DE 27,200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025,IMPUTATION : 36 125 02 33 00 05 523511 BIP MINEPAT : CHAPITRE 94 195 05 110000 523511.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-308/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-308/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 044/D13-177/AONR/MINSANTE/CIPM/2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BEAT CHARGÉ DE RÉALISER LES ÉTUDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DEVANT ABRITER LA DÉLÉGATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE (DRSP) DU NORD.FINANCEMENT : BIP 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">063/D13-292/AONO/MINSANTE/UCS-FMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 063/D13-292/AONO/MINSANTE/UCS-FMP/CIPM/2023 DU 27/09/2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE « TOUS RISQUES » POUR ONZE VEHICULES NEUFS DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	07-11-2023

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0159/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0159/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REFONTE DE L'APPLICATION COMCAM OPERATION 2.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	07-11-2023

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">.0007 DU 05 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">19/C/C-BIB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°19/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 31/08/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 035/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">084/CUD/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°084/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03JUILLET 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA BAKOKOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/C/KBA II/MAYOR/MEME</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°02/C/KBA II/MAYOR/MEME BEARING ON THE PUBLICATION OF THE RESULTS OF INVITATION TO TENDER IN KUMBA II COUNCIL FOR THE 2023 FINANCIAL YEAR <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">315/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 315/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 29 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MINTP EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT : BIP DU MINTP - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 57 36 128 04 340010 524118. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 000967 /23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 000967 /23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM DU 06 OCT 2023 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008 / DAONR / MINEE / PAEA-MRU / CSPM / 2022 DU 13 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA COMPOSANTE INFORMATION-EDUCATION-COMMUNICATION (IEC) DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEA-MRU). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">067/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°067/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 034/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LAVILLE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">066/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°066/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ( EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 033/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU LYCEE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091) <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°000065/23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°000065/23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM DU 06 OCT 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DU MARCHÉ N°001/DAONR/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCPM/AI/2021 DU 16 JUILLET 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT DES ONG OU INSTITUTIONS SIMILAIRES CHARGÉES D'ASSURER LES PRESTATIONS LIÉES AU VOLET INFORMATION-EDUCATION-COMMUNICATION (IEC) DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEA-MRU). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">13416/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1489/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1489/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N° B53/SG/PR DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION 2*2 VOIES DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU) –CARREFOUR EKABITA MENDOUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2) –CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE DE 27,200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025,IMPUTATION : 36 125 02 33 00 05 523511BIP MINEPAT : CHAPITRE 94 195 05 110000 523511. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1452/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1452/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 29 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MINTP EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT : BIP DU MINTP - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 57 36 128 04 340010 524118. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE ?007 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 10/10/2023POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE L'EMPRISE DU RESEAU AERIEN 110 KV MEKIN- NDJOM YEKOMBOFINANCEMENT : BUDGET HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2023, 2024, 2025 ET 2026. <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 02-11-2023
-----------	--

<b>64</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE N°003/AONO/CAMAIR?CO/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMAIR?CO/CIPM/2023 DU 07/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>65</b>	<b>Reference</b> <a href="#">13417/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>66</b>	<b>Reference</b> <a href="#">088/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°088/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE, LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TRONÇON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2023 ET 2024.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>10-11-2023</p>
-----------	--	--

<b>67</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09 OCTOBRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>10-10-2023</p>
-----------	--	--

<b>68</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1492/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>COMMUNIQUE N° 1492/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR/2023 DU 02 OCTOBRE 2023, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN DU 19 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT À BOYUI SUR LA ROUTE BAMENDA-FUNDONG (PK51+350) ET D'UN PONT DE 8 ML Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR LA RIVIÈRE MUTEFF SUR LE TRONÇON DE ROUTE FUNDONG-BAFMENG, DÉPARTEMENT DE DU BOYO, RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP –PROGRAMME AJUSTE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

<b>69</b>	<b>Reference</b> <a href="#">025/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 025/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOLA-DIKENG (05KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.</p> <p>Travaux</p> <p>10-11-2023</p>
-----------	--	--

<b>70</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>REQUEST FOR PROPOSALS N°04/DDP/ADC/CSPM/2023 OF 31/08/2023 FOR THE TECHNICAL AND FINANCIAL SUPPORT STUDY FOR THE RENOVATION OF THE PASSENGER TERMINAL AT DOUALA INTERNATIONAL AIRPORT - RAP-AID PROJECT</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--



# COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**DECISION MUNICIPALE N°267/DM/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°16/DC/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/08/2023 POUR LES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE D'EDÉA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE MAIRE DE LA VILLE D'EDEA Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2008/018 du 17 janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine d'Edéa ;

Vu le décret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000161/A/MINDDVEL du 03 mars 2020 constant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la ville d'Edéa à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 à la Communauté Urbaine d'Edéa ;

Vu le procès-verbal de la session du 30/01/2023 de la CIPM auprès de la CUED validant le Dossier d'Appel d'Offres ;

Vu le Dossier de Demande de Cotation N° 16/ACNO/DC/CUED/SG/DAFE/SPMA/CIPM/2023 du 07 Août 2023 pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville d'Edéa ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu l'ouverture des plis et l'examen des offres administratives, techniques et financières et la proposition d'attribution du Dossier de Demande de Consultation le 26/09/2023 ;

Vu le procès-verbal de la session du 26/09/2023 de la CIPM de la CUED de l'ouverture des plis et examen des offres,

### **DECIDE :**

**Article 1er:** La société **SAFOB SARL B.P 931 Yaoundé/B.P 2994 Douala, Tel 677 7548 21**, est déclarée adjudicataire du marché objet du Dossier de Demande de Cotation N°16/DC/CUED/SG/DAFE /SPMA/CIPM/2023 du 07/08/2023 susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

- Nature du Marché : **Les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville d'Edéa.**
- Montant du Marché : **19 950 525 (Dix-neuf millions neuf-cent cinquante mille cinq cent vingt-cinq) francs CFA Toutes Taxes comprises.**
- Délai d'exécution : **Trois (03) mois**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

*EDEA le 5 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***NLEND Albert Emmanuel***

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**ADDITIF N° 001 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/ DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINs INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

**- Pièces administratives :**

Une déclaration d'intention de soumissionner ;

Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;

Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;

Une attestation de domiciliation bancaire ;

Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;

Une attestation de non redevance ;

Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;

Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Une quittance d'achat de la présente Demande Cotation d'un montant de Quarante mille **(40 000)**

**FCFA ;**

Une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000 FCFA) francs CFA.**

- Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

**- Spécifications techniques :**

Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Le contrat de Location des engins sollicités.

**- Offre financière :**

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;

Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.

L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **28/07/2023 à 13 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINs INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

#### - Pièces administratives :

- Une déclaration d'intention de soumissionner ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;
- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
- Une quittance d'achat de la présente Demande Cotation d'un montant de Quarante mille **(40 000) FCFA** ;
- Une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000 FCFA) francs CFA.**

- Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

#### - Spécifications techniques :

Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;  
 Le contrat de Location des engins sollicités.

#### - Offre financière :

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;  
 Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.  
 L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **10/10/2023 à 14 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGIN INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28/07/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **10/10/2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 033/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 035/AONO/CUD/CIPM/2023 du 19 Julliet 2023 pour les Travaux d'aménagement de certaines voies en pavés dans le quartier MOUTONGO ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Août 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 30 Août 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 07 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°008/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 28 Septembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	GLOBAL GROUP  B.P. : 9252 Douala  Tel : (237) 676 49 01 10	1 056 918 980  (Un milliard cinquante-six millions neuf cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt)	12

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°071/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 24 MARS 2023 RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION NETADS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire dela-Ville de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de Urbaines, Communes et Communes

d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 007/AONR/CUD/CIPM/2023 du 23 Mars 2023 relatif au développement, au déploiement de la formation et du support du portail de saisine par voie électronique de l'application NETADS;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et Techniques du 25 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 13 Juin 2023 de la sous commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 19 Juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 28 Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° 001/LLEH/EWCO/CIPMN°1/CUD/2023 du 28 Septembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE:**

**Article 1"** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	SITWARE INTERNATIONAL B.P. : 12423 Douala Tél : 699 94 85 83	49 935 938 (Quarante-neuf millions neuf cent trente-cinq mille neuf cent trente-huit)	05

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



# PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**DECISION N°000015/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 04763-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 DU 25 SEPTEMBRE 2023 , POUR LA RÉFECTION ET MISE EN FONCTIONNEMENT D'UNE ÉCLOSERIE DE PRODUCTION DE 20 000 ALEVINS ET D'AMÉNAGEMENT DE (06) ÉTANGS PISCICOLES DANS LE SITE PILOTE DE LOMIÉ, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA) FINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 22, EXERCICES 2023 ET 2024, IMPUTATION : 22 195 05 110000 523311.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;

Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;

Vu La Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 04763-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 du 25 septembre 2023, pour la Réfection et mise en fonctionnement d'une éclosierie de production de 20 000 Alevins et d'aménagement de (06) étangs piscicoles dans le site pilote de Lomié, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja)

Vu la lettre N° 04763-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 du 25 septembre 2023,

### DECIDE:

**Article 1:** l'entreprise Etablissements BANZIOM est retenue pour la Réfection et mise en fonctionnement d'une éclosierie de production de 20 000 Alevins et d'aménagement de (06) étangs piscicoles dans le site pilote de Lomié, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja) ainsi qu'il suit

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)
Lot unique	Réfection et mise en fonctionnement d'une éclosierie de production de 20 000 Alevins et d'aménagement de (06) étangs piscicoles dans le site pilote de Lomié,	Etablissements BANZIOM  Tel : 699 888 657	24 912 816	03

**Article 2 :** La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



**COMMUNE D'ABONG-MBANG**

**ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.AM/CIPM/2023 DU 15/09/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE GROS OEUVRE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'ABONG-MBANG.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune d'Abong-Mbang, le 11/10/2023 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.AM/CIPM/2023 DU 15/09/2023 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE GROS OEUVRE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'ABONG-MBANG (BÂTIMENT A DE TYPE R+2), DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune d'Abong-Mbang, le 16/10/2023 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.AM/CIPM/2023 DU 15/09/2023 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE GROS OEUVRE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'ABONG-MBANG (BÂTIMENT A DE TYPE R+2), DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

  

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune d'Abong-Mbang le 11/10/2023 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Abong-Mbang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune d'Abong-Mbang le 16/10/2023 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Abong-Mbang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

ABONG-MBANG le 6 Octobre 2023

Le MAIRE

**OYAL Charmant**

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,  
Communique :

Par Décision N°13416/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd du 06.10.2023

La société **N2T SOLUTIONS SARL, BP. : 20189 Yaoundé, Tél. (237) 6 78 98 69 89**, a été retenue comme adjudicataire du LOT 2 du marché relatif à la fourniture du matériel informatique en trois (03) lots à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **vingt millions cent trente-cinq mille trois cent soixante-trois mille (20 135 363) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de soixante (60) jours.**

Le Directeur Général de **N2T SOLUTIONS SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement du marché y relatif.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

# PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE  
N°014/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 16/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE  
COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU  
CAMEROUN (PAREC) ET DE SES AYANTS DROITS. NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA  
REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) PAYS : CAMEROUN NUMERO DU PROJET : P  
172885-PAREC. NUMERO DE REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES :  
N°014/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 16 AOÛT 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DESCRIPTION DU MARCHÉ : SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) ET DE SES AYANTS DROITS.  
 DUREE/DELAI D'EXECUTION : (12 mois) dès réception de l'Ordre de Service de Démarrage.

**ADJUDICATAIRE :**

Noms	<b>ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA)</b>
Adresse	<b>BP: 15 584 – Douala ; Téléphone : (+237) 233 438 194</b>
Montant de l'offre lu publiquement	<b>24 996 017 F CFA HT 29 989 250 F CFA TTC</b>
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	<b>24 996 005 F CFA HT 29 989 236 F CFA TTC</b>
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	<b>24 996 005 F CFA HT 29 989 236 F CFA TTC</b>
Délai d'exécution proposé	<b>(12 mois)</b>

**AUTRE SOUMISSIONNAIRE EVALUE :**

Noms	<b>ATLANTIQUE ASSURANCES CAMEROUN-IARDT</b>
Adresse	<b>BP: 2 933 – Douala ; Téléphone : (+237) 243 898 854</b>
Montant de l'offre lu publiquement	<b>37 735 849 F CFA HT 45 000 000 F CFA TTC</b>
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	<b>37 735 849 F CFA HT 45 000 000 F CFA TTC</b>

**SOUMISSIONNAIRES REJETES:**

Nom	<b>AXA CAMEROUN</b>
Adresse	<b>BP: 4 068 – Douala ; Téléphone : (+237) 233 423 176</b>
Montant de l'offre lu publiquement	<b>39 118 976 F CFA HT 46 810 366 F CFA TTC</b>
Raison du rejet	<b>Offre non conforme pour l'essentiel</b>

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MINISTRE

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

## PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N°001/C/PAREC/UCG/SPM/09-2023 DU 28 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 29/08/2023, RELATIVE A L'IMPRESSION ET AU COLISAGE DES DOCUMENTS POUR LES SEMINAIRES D'IMPREGNATION ET DE RECYCLAGE DE LA QUATRIEME (4EME) VAGUE DES INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE RECRUTES POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) communique :

La demande de cotations restreinte n°015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 du 29/08/2023, relative à l'impression et au colisage des documents pour les séminaires d'imprégnation et de recyclage de la quatrième (4<sup>ème</sup>) vague des Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire recrutés pour le compte de l'année 2022, est annulée.

*YAOUNDE le 28 Septembre 2023*

*Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL*

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°069/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CUD/CIPM 2/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU A LA CUD (MAISON DE LA CULTURE SAWA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;  
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;  
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;  
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;  
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;  
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;  
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;  
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 024/AONO/CUD/CIPM/2023 du 07 Juin 2023 pour l'acquisition du mobilier de bureau à la CUD;  
Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Juillet 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 19 Juillet 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;  
Considérant la correspondance d'éclaircissement au prestataire du 07 Septembre 2023 relative au prix « jugé anormalement bas » ;  
Considérant le procès-verbal de la séance du 19 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Considérant la proposition d'attribution N°015/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 30 Septembre 2023 ;  
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

Société **ci-après** est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**:-La Société **ci-après** est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
01	<b>CENSIA GROUP SAS</b>  <i>B.P. : 24092 Douala</i>  <i>Tel : (237) 233 43 35 16/695 856 567/653 049 356</i>	<b>65 000 000 (Soixante cinq Millions)</b>	<b>40</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 079/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique que l'appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les Offres non-retenues.

*DOUALA le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-307/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 055/D13-219/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 07 AOÛT 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE ZAI, DE MAZE-MBOUGOUANE ET DE PANAI DANS LE DISTRICT DE SANTÉ (DS) DE MOGODE (TROIS « 03 » LOTS) FINANCEMENT : BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N° 3534/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 Octobre 2023

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après

N° de Lot	Objet	Soumissionnaire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	Rang	Observation
Lot 1	Travaux de construction du CSI de ZAI	Groupement ETS Z.Y & ETS YAWA VANDI JEAN	85 000 000	84 081 060	120 jours	1 <sup>er</sup>	Proposé attributaire
Lot 2	Travaux de construction du CSI de MAZE-MBOUGOUANE		85 000 000	84 081 060	120 jours	1 <sup>er</sup>	Proposé attributaire
Lot 3	Travaux de construction du CSI de PANAI		85 000 000	84 081 060	120 jours	1 <sup>er</sup>	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de ses marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A&B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> 10 octobre 2023 à 15 heures

<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> 10 octobre 2023 à 16 heures

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**ADDITIF N° 002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003  
BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Cout Prévisionnel</b>		
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <table border="1" data-bbox="132 607 818 943"><tr><td data-bbox="132 607 818 775"><p><b>Tranche Ferme :</b></p><p>Quatre-vingt-dix millions (90 000 000 ) Francs CFA</p></td></tr><tr><td data-bbox="132 775 818 943"><p><b>Tranche Conditionnelle :</b></p><p>Soixante-dix millions (70 000 000 ) Francs CFA</p></td></tr></table>	<p><b>Tranche Ferme :</b></p> <p>Quatre-vingt-dix millions (90 000 000 ) Francs CFA</p>	<p><b>Tranche Conditionnelle :</b></p> <p>Soixante-dix millions (70 000 000 ) Francs CFA</p>
<p><b>Tranche Ferme :</b></p> <p>Quatre-vingt-dix millions (90 000 000 ) Francs CFA</p>			
<p><b>Tranche Conditionnelle :</b></p> <p>Soixante-dix millions (70 000 000 ) Francs CFA</p>			
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Tranche Ferme :</b> Quatre-vingt-dix millions (90 000 000 ) Francs CFA</p> <p><b>Tranche Conditionnelle :</b></p> <p>Soixante-dix millions (70 000 000 ) Francs CFA</p>		
2	<b>Financement</b>		
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par les fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Exercice 2023 et 2024.</p>		
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par les fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Exercice 2023 et 2024</p>		

**3 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr), au plus tard **le 09 octobre 2023 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III « ENTRET**

**FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023  
« A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr), au plus tard **le 10 octobre 2023 à 16 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III « ENTRET**

**FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023  
« A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**4 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 09 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 10 octobre 2023 à 17 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 080/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU LYCEE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :**

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°066/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09 Septembre 2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai (en mois)</b>
<b>01</b>	<b>KJ BTP</b>  <i>B.P. : 10333 Douala</i>  <i>Tel : (237) 699 95 84 16/693 61 87 85</i>	<b>221 228 389</b>  <b>(Deux cent vingt et un millions deux cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-neuf)</b>	<b>04</b>

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°085/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 24 MARS 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT RELATIF AU DEVELOPPEMENT, AU DEPLOIEMENT DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE DE L'APPLICATION FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :**

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°071/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09/10/2023 , déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	SITEWARE INTERNATIONAL B.P. : 12423 Douala Tél - 699 94 85 83	49 935 938 (Quarante-neuf millions neuf cent trente-cinq mille neuf cent trentehuit)	05

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1488/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IEAR/2021 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 21 MARS 2023, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DANS LA REGION DU SUD-OUEST, DEPARTEMENT DU KUPE MANEGUBA : SINGAM-MBETTA-ELUMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DU NGUTI. FINANCEMENT: BUDGET MINTP – PROGRAMME AJUSTE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG//DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 21 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'entretien d'un tronçon de route communale dans la Région du Sud-Ouest, Département du Kupe Maneguba : Singam-Mbetta-Elumba dans l'Arrondissement du Nguti, le résultat se présente comme suit :

**- VOIR TABLEAU SUR PDF**

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la notification de la décision d'attribution et la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenu peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 319 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° 051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023, POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003, portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision n°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision n° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Demande de Cotation N°051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 12 Juin 2023 pour la fourniture des consommables informatiques et bureautiques ;

Vu les cotations des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 25 juillet 2023 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport d'évaluation et proposition d'attribution y relative.

**DECIDE:**

**Article 1** : Les Entreprises dont les noms suivent sont retenues pour la fourniture des consommables informatiques et bureautiques à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics :

<b>Soumissionnaires retenus</b>				
<b>N° des articles</b>	<b>Rang</b>	<b>Noms et adresse des soumissionnaires</b>	<b>Délais de validité de l'Accord Cadre /mois</b>	<b>Observations</b>

3-7-10-12-15-16-24-25 et 28	1 <sup>er</sup>	ETS TEXYS Sarl BP : 12203 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.
20 et 28	1 <sup>er</sup>	ETS 3S MEDIA BP : 8758 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.

**Article 2** : Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjointes pour la souscription de leurs projets d'Accord Cadre.

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE MADINGRING

**AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CMNE-MADG/CIPM/2023 POUR EQUIPEMENT DE LA MAISON DE LA FEMME DE MADINGRING**

**FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , KFW

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**fourniture d'équipement pour la maison de la femme de Madingring**

### 2. Consistance des prestations

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre meilleure offre de prix pour la fourniture et installation des machines à coudre, broderie, ordinateurs et autres mobilier de bureau, tels que décrits aux clauses des spécifications techniques du présent dossier de consultation. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 1 (Formulaire de soumission de l'offre de prix du fournisseur) joint aux présentes.

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

- a) Contexte ;
- b) Lettre d'invitation ;
- c) Fiche d'Instructions ;
- d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;
- e) Formulaires types ;
- f) Conditions générales ;
- g) Déclaration d'engagement;
- h) Directives pour la Passation des Marchés de Prestations de Conseils, Travaux de Génie Civil, installations. Fournitures et Services Divers dans la Coopération financière avec des Pays Partenaires

## 6. Financement

Le financement est assuré par KFW/REPUBLIQUE DU CAMEROUN

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de MADINGRING

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de MADINGRING contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à Recette Municipale de Madingring de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** HTVA, équivalent à huit (35,15) Euros. Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA HTVA, équivalent à huit (35,15) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

## 9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plis fermé dans une seule enveloppe en 06 exemplaires dont 01 originale et 05 copies au secrétariat de la Commune de MADINGRING, au plus tard le **20 OCT 2023 à 13 heures**.

## 10. Délai de Livraison

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le

**20 OCT 2023 à 14 heures**.

## 14. Critères d'évaluation

Un Fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation.

## 15. Attribution

Un Fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation.

## 16. Durée Validité des Offres

N/A

## 17. Renseignements Complémentaires

peut être obtenu à la Commune de MADINGRING

*TCHOLLIRE le 28 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**DJENABOU MAFING**

**COMMUNE DE BIBEMI**

**COMMUNIQUE N°17/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 31/08/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires ayant présenté des offres dans le cadre du dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot 2	<b>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BEDIDEM</b>	<b>ETS SCI LACASE DU SAHEL BP : 713GAROUA Tél : 6 99 49 18 35</b>	<b>18 999 900 F CFA</b>	<b>(03) mois</b>

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Bibémi pour établissement du projet de commande y afférent.

*BIBEMI le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

**ELH. YEDI ARMAND**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 333/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE N° 03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ DU 03 JUILLET 2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE SONGDIBOMA (INTER D55) -MASSOK (INTER D56) (16 KM) (2IÈME PHASE), DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 relative aux instructions relatives à l'exécution des lois de finances 2023 suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2023;;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N°03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ DU 03 juillet 2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré N°03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ du 03 juillet 2023 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la route Songdiboma (inter D55)-Massok (inter D56) (16 km) (2ième phase), dans le Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral

Vu La Note de Service N° 721/NS/MINTP/SG/DGTI/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 du 22/05/2023 désignant les membres du Comité d'analyse ;

Vu Les offres du soumissionnaire ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

## DECIDE:

**Article 1 :** Le Bureau d'Etudes techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la route Songdiboma (inter D55)-Massok (inter D56) (16 km) (2ième phase), dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Bureau d'Etudes Techniques Retenu						
Lot	Région	Bureau d'Etudes Techniques	Tronçons/Site à contrôler	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Unique	Littoral	INTEGC SARL	Songdiboma (inter D55)-Massok (inter D56) (16 km)	236 073 245	Deux cent trente-six millions soixante-treize mille deux cent quarante cinq	34

**Article 2 :** Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

**DECISION N° 201/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023DU 04 SEPT 2023L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT 03/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/AG/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DESENGRAIS, HERBICIDES ETFONGICIDES EN UN (01) LOT UNIQUE, POURLECOMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONTMBAPPIT-PHASE H.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II),  
Autorité Contractante,**

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, selon les indications ci-après ; voir piece jointe

**Article 2 :** La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

*FOUMBAN le 4 Septembre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**POTOUOGBOUNKOUO AMADOU**

**COMMUNE DE BIBEMI**

**COMMUNIQUE N°20/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 31/08/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Bibemi porte à la connaissance des soumissionnaires ayant présenté des offres dans le cadre du dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit:

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot 1	<b>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES de classe a L'EP DE KOULADJE</b>	<b>SOCIETE FOKA BP : 1386 GAROUA Tél ; 674 74 41 74</b>	<b>18 998 778 F CFA</b>	<b>(03) mois</b>

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la commune de Bibémi pour l'établissement du projet de lettre commande y afférent.

*BIBEMI le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***ELH. YEDI ARMAND***

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 035/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGOFINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :**

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09/10/2023** , déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai (en mois)</b>
01	GLOBAL GROUP B.P. : 9252 Douala Tel : (237) 676 49 01 10	1 056 918 980 (Un milliard cinquante-six millions neuf cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt)	12

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

*DOUALA le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**COMMUNIQUE N° 013/C/CRA/SG/2023 DU 05 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003B/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENJINS DE GENIE CIVIL POR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN TROIS LOTSFINANCEMENT : BUDGET CRA-AD 2023 (IMPUTATION 222 250)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'ouvrage)**

**Communique :**

<b>INTITULE DU PROJET</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>
ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE LOT 1	<b>166 250 000</b>	CENT QUATRE VINGT (180) JOURS	<b>CENSIA CENTRALE</b>
ACQUISITION D'UN COMPACTEUR MONOCYLINDRE LOT 2	<b>113 999 999</b>	CENT QUATRE VINGT (180) JOURS	<b>CENSIA CENTRALE</b>
ACQUISITION D'UN CAMION BENNE LOT 3	<b>94 000 000</b>	CENT QUATRE VINGT (180) JOURS	<b>CENSIA CENTRALE</b>

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

*NGAOUNDERE le 5 Octobre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**MOHAMADOU DEWA**

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**ADDITIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A&B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>AU LIEU DE</b>	<b>LIRE</b>
<b>PIECES N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES</b>	
<b>REMISE DES OFFRES</b> : 09 octobre 2023 à 14 heures	10 octobre 2023 à 15 heures
<b>OUVERTURE DES OFFRES</b> : 09 octobre 2023 à 15 heures	10 octobre 2023 à 16 heures

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**DECISION N°000014/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA DU 08 SEPTEMBRE 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET), POUR LA RÉALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES) EN VUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADJI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'ESTFINANCEMENT : BUDGET BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, IMPUTATION : 94 195 05 110000 361313.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
**Le Coordonnateur du PADI-Dja,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des

Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des

Marchés auprès du PADI-Dja;

Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de

certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;

Vu La Consultation de gré à gré suivant autorisation N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA du 08

septembre 2023, pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET), pour la réalisation d'une Evaluation

Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré, dans le cadre de la mise en

œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone

frontalière adjacente (PADJI-Dja), dans la région de l'Est

Vu la lettre N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA du 08 septembre 2023;

**DECIDE:**

**Article 1:** l'entreprise GLOBAL ENVIRONMENT AND SPATIAL TECHNOLOGIES (GEST SARL) est retenue pour la réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADJI-Dja), dans la région de l'Est ainsi qu'il suit :

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)
Lot unique	réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré	GRPT GREENSPACE ENVIRONMENTAL SERVICES (GES) / ENAG CONSEILS BP : 12 593 Yaoundé Tel : 699 149 294	64 931 625	06

**Article 2 :** La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.





## SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**DÉCISION N°034/SONARA/DGICAB DU 05/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION AU CABINET NT&C SARL, DU MARCHÉ RELATIF À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SONARA À LA CERTIFICATION AU REFERENTIEL ISO 14001V2015.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM\_06-23/S031-23/PA/034,23 du 04 Octobre 2023 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'appel d'offres n°034.23/A0IO/SONARA/CIPM/2023 ;

### **DÉCIDE :**

**Article 1 :** Le Marché relatif à l'accompagnement de la SONARA à la certification au référentiel ISO 14001v2015, objet de l'Appel d'Offres n°034.23/AOIO/SONARA/CIPM/2023 du 10/08/2023, est attribué au cabinet **NT&C** Sarl, B.P. 5735 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 60.363.031 (soixante millions trois cent soixante-trois mille trente-un)** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

**Article 2 :** La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP et partout où besoin sera.

*LIMBE le 5 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NJONOU Jean Paul Simo***

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ? 317/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR /2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECA-BYJ DU 21 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST, DÉPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA : SINGAM-MBETTA-ELUMBA.FINANCEMENT: BUDGET MINTP – PROGRAMME AJUSTÉ FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi N°2022/004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°166/A/MINMAP/ du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur des Bâtiments et Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu La Décision N°320/D/MINTP/CAB du 07 octobre 2022 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministre des Travaux Publics

Vu La Lettre-Circulaire N°002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou un Mître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu l'autorisation de gré à gré N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 21 mars 2023 autorisant la passation du marché susmentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation

N°01298-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 21 mars 2023 pour l'entretien d'un tronçon de route communale dans la Région du Sud-Ouest, Département du Kupe Manenguba : SINGAM-MBETTA-ELUMBA ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

### **DECIDE:**

**Article 1:** L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien d'un tronçon de route communale dans la Région du Sud-Ouest, Département du Kupe Manenguba : SINGAM-MBETTA-ELUMBA

### **-VOIR TABLEAU SUR PDF**

**Article 2:** Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,**

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;  
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;  
Vu le Décret N° 2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;  
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°08388/AONO/CAA/CIPM/2023 du 27 Juin 2023 relatif à la fourniture du matériel informatique en trois (03) lots à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;  
Vu la lettre de l'Autorité Chargé des Marchés Publics N°04567-23/L/PR/MINMAP/DG/DGMAS /DMAG/CE2/CEA 10 ;  
Vu le Procès-Verbal de Négociation du 21 Septembre 2023 ;  
Vu les nécessités de service.

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** La Société **NETVIEW SOLUTION SARL, BP. : Yaoundé, Tél. (237) 6 98 30 03 69**, a été retenue comme adjudicataire du **LOT 1** du marché relatif à la fourniture du matériel informatique en trois (03) lots à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **dix-neuf millions huit cent trente-trois mille quatre (19 833 004)**

**Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de soixante (60) jours.**

**Article 2 :** Le Directeur Général de **NETVIEW SOLUTION SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement du marché y relatif.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

**COMMUNE DE BIBEMI**

**COMMUNIQUE N°18/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002(BIS BIS)/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE A L'EP DE MADJOLDE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires ayant présenté des offres dans le cadre du dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot unique	<b>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE A L'EP DE MADJOLDE</b>	<b>ETS NALAKI BP : Tél : 6 97 474 122</b>	<b>9 860 000 F CFA</b>	<b>(03) mois</b>

l'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Bibémi pour l'établissement du projet de lettre commande y afférent.

*BIBEMI le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***ELH. YEDI ARMAND***

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°083/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CUD/CIPM 2/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU A LA CUD (MAISON DE LA CULTURE SAWA) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°069/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09 Octobre 2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai (en jours)</b>
<b>01</b>	<b>CENSIA GROUP SAS</b>  <i>B.P. : 24092 Douala</i>  <i>Tel : (237) 233 43 35 16/695 856 567/653 049 356</i>	<b>65 000 000 (Soixante cinq Millions)</b>	<b>40</b>

Ce soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 1504/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N° 03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ DU 03 JUILLET 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE SONGDIBOMA (INTER D55) –MASSOK (INTER D56) (16 KM) (2IÈME PHASE), DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré N°03164-23/L/PRC/MINMAP/SG/DMTR/EECA-BYJ du 03 juillet 2023 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la route Songdiboma (inter D55) –Massok (inter D56) (16 km) (2<sup>ième</sup> phase), dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, le résultat de l'évaluation des offres du soumissionnaire se présente comme suit :

<b>Bureau d'Etudes Techniques Retenu</b>						
<b>Lot</b>	<b>Région</b>	<b>Bureau d'Etudes Techniques</b>	<b>Tronçons/Site à contrôler</b>	<b>Montant en chiffre TTC en FCFA</b>	<b>Montant en lettre TTC en FCFA</b>	<b>Délai (mois)</b>
Unique	Littoral	INTEGC SARL	Songdiboma (inter D55)-Massok (inter D56) (16 km)	236 073 245	Deux cent trente-six millions soixante-treize mille deux cent quarante cinq	34

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché de notification de sa Décision d'attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB – EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 57 15 102 02 641188 464201 426 AUTORISATION DE DÉPENSE N° : UF00144 EXERCICE : 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage lance un Avis de Consultation pour l'acquisition du paquet minimum aux bénéfice des Ecoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II :

### KIT SCOLAIRE

Cahiers 400 Pages  
Registre d'appel journalier  
Stylo à bille bleu  
Stylo à bille rouge  
Craie blanche  
Craie de couleur  
Chemises cartonnées  
Sous-chemises multicolores  
Enveloppe Format A4  
Enveloppe Format A3  
Papier Photocopieur  
Ardoisine Noir  
Colle à papier en litre  
Trombones  
Effaçoire  
Cartouche d'encre HP LASER JET PRO 59 A

### KIT D'HYGIENE

Eau de javel  
Crésyl  
Papier Hygiénique  
Savon détergent en Sacs  
Savon détergent en morceau  
Pelles bèches  
Pelles Ordinaires rondes  
Brouettes  
Balaie à manche  
Raclettes  
Serpillères  
Râteaux  
Paire de Gants  
Seaux en Plastiques 20L  
Seaux poubelles de 100L  
Balais brosse  
BOITE A PHARMACIE  
Boites à pharmacie

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Treize millions (13 000 000) de francs CFA TTC**

## 4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises installées au Cameroun.

## 6. Financement

Les Prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget d'investissement public du Ministère de l'Education de Base, BIP MINEDUB de l'exercice budgétaire 2023 sur la ligne 650-101 d'imputation budgétaire N° 57 15 102 02 641188 464201 426

## 7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II sise au quartier TSINGA, Avenue Jean Paul II, Porte 203 ou à l'adresse [www.marieyaounde2.cm](http://www.marieyaounde2.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retiré au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II** sise au quartier TSINGA Avenue Jean Paul II, Porte 203 contre présentation d'un reçu de versement non remboursable de **20 000 (Vingt mille) FCFA** payable à la **Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé II**

## 9. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume, rédigée en français et/ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels dans une (01) enveloppe fermée et scellée ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire, devra parvenir au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2** Sise à TSINGA, Avenue Jean Paul II Porte N° 203 BP 17522 Yaoundé-Cameroun Tél :243670815 / Fax : (237)243 67 08 15 Yaoundé –Cameroun au plus tard le 02 Novembre 2023 à **13 heures00 heure locale** et les Offres devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°005 /DC/CAYII/CIPM/SMP/2023**

**DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

**"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

Elle devra être accompagnée des documents suivants :

### - Pièces administratives :

Une Déclaration d'intention de soumissionner timbrée à **2000 FCFA** (suivant le modèle joint)

La Quittance d'achat de la présente Demande de Cotation d'un montant de **Vingt mille (20 000) FCFA** ;

Une Attestation de non-redevance signée du Directeur Général des Impôts ou d'un représentant habilité timbrée à **1500FCFA** ;

Une Copie certifiée du Registre de Commerce ;

Une Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de **trois (03) mois** ;

Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par de l'ARMP datant de moins de **trois (03) mois** ;

Une Attestation de soumission pour CNPS en cours de validité datant de moins de **Trois (03) Mois** ;

Une Attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances datant de moins de **Trois (03) mois** ;

Un Plan de localisation du soumissionnaire timbré à **2000FCFA** et Signé sur l'honneur ;

Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Une Caution de soumission d'un montant de **Deux cent soixante mille (2 60 000) FCFA**

Une Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution d'un Marché pour les **trois (03) dernières années**

### - Offre technique :

Le Règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Les spécifications techniques du matériel et des fournitures à livrer.

### - Offre financière :

La Soumission sur papier timbrée à **2000 FCFA**, signée cachetée et datée suivant le modèle joint ;

Le Bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la fin

Le Devis Quantitatif et Estimatif ; complété, paraphé sur chaque page signé, daté cacheté à la fin

Sous détail des prix signé cacheté et daté

L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC)

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du de la présente Demande de Cotation est de **Trente (30) Jours**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC d'un montant de **Deux cent soixante mille (260 000) Francs CFA**; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du Marché conformément à l'Arrêté en vigueur et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par un établissement de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

### 1. 1. PRESENTATION DES OFFRES

L'Offre sera présentée en un seul volume et devra comporter :

Pièces Administratives ;

Offre Technique ;

Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives de l'offre (1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre de la Demande de Cotation et séparées par des intercalaires de couleur identique

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Et aura lieu le **02 Novembre 2023 à 14 heures00 heure locale** par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 dans la **salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 sis à Tsinga Avenue Jean Paul II**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard **une (01) heure** après celle limite de réception des Offres fixée dans la Demande de Cotation.

## 14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non-conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans la Demande de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique aux Spécifications Techniques de la Demande de Cotation et à la qualification des candidats.

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de **48 heures**. Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé II ;

Absence ou non-conformité de la Caution de Soumission ;

Fausses déclarations ; substitution ou falsification des pièces administratives ;

Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (à lister),

Omission dans l'Offre d'un prix unitaire quantifié ;

Non-conformité du Modèle de Soumission,

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre est entièrement conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du Descriptif technique de la Demande de Cotation et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier de Cotation fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II sise à TSINGA Avenue Jean Paul II porte 203

### 1. ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente Demande de Cotation.

**NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

**COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA**

**COMMUNIQUE N°024/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°16/DC/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 07/08/2023 POUR LES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE D'DEA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA VILLE D'EDEA**  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais*

**COMMUNIQUE :**

Par décision n°267DM/CUED/SG/DAFE/SMPA du 05/10/2023 Portant attribution du marché relatif au Dossier de Demande de Cotation N° 16/DC/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 du 07/08/2023 pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville d'Edéa, le soumissionnaire ci-dessous représenté est déclaré adjudicataire :

<b>FINANCEMENT</b>	<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT FCFA TTC</b>	<b>DELAI</b>
FINANCEMENT : BUDGET-CUED EXERCICE 2023	SAFOB SARL B.P 93 1 Yaoundé/B.P 2994 Douala, Tel 677 75 48 21	19.950.525 FCFA	Trois(03) mois

Le Directeur Général de la Société SAFOB SARL est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Edéa, Service des Marchés Publics et des Approvisionnements pour l'établissement du projet de la Lettre-Commande.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

*EDEA le 5 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

**NLEND Albert Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 332 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 complétée par Ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003, portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Demande de Cotations N°050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 12 juin 2023 pour l'acquisition des fournitures de Bureau ;

Vu Les cotations des soumissionnaires ;

Vu Le Procès-Verbal du 25 juillet 2023 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport d'évaluation et proposition d'attribution y relative.

**DECIDE :**

**Article 1** : Les Entreprises dont les noms suivent sont retenues pour la Conclusion des Accords-Cadres pour la Fourniture de bureau à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics :

**Soumissionnaires retenus**

N° des articles	Rang	Noms et adresse des soumissionnaires	Délais de validité de l'Accord Cadre /mois	Observations
4-10-13-14-16-17-21-22-28-31-32-42-45-47-54-55-65-67-69-70-71-72-76 et 77	1 <sup>er</sup>	ETS 3S MEDIA BP: 8758 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle : 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.
1-6-7-15-18-19-20-40-41-43-74-77-79- et 80	1 <sup>er</sup>	ETS SITRAP Sarl BP: 12547 Yaoundé	Tranche ferme : 12 Tranche conditionnelle : 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.
2-3-5-8-9-11-12-13-23-24-25-26-27-28-29-30-31-33-34-35-36-37-38-39-41-44-46-47-48-53-56-57-58-59-60-61-62-63-64-66-68-73-et 75	1 <sup>er</sup>	ETS NJIMBAM GROUP BP : 153 Yaoundé	Tranche ferme : 12 Tranche conditionnelle : 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.

YAOUNDE le 3 Octobre 2023

Le MINISTRE

**Article 2 :** Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjointes pour la souscription des projets de leur projet de leurs projets d'Accord Cadre.

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1501 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 03 OCTOBRE 2023  
PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJETS DE LA DEMANDE DE COTATION N°  
050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU  
A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX  
PUBLICS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotations N°050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 12 Juin 2023, pour l'acquisition des Fournitures de bureau à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, les résultats de l'évaluation des cotations des soumissionnaires se présentent comme suit :

<b>Soumissionnaires retenus</b>				
<b>N° des articles</b>	<b>Rang</b>	<b>Noms et adresse des soumissionnaires</b>	<b>Délais de validité de l'Accord Cadre /mois</b>	<b>Observations</b>
4-10-13-14-16-17-21-22-28-31-32-42-45-47-54-55-65-67-69-70-71-72-76 et 77	1 <sup>er</sup>	ETS 3S MEDIA BP: 8758 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.
1-6-7-15-18-19-20-40-41-43-74-77-79-et 80	1 <sup>er</sup>	ETS SITRAP Sarl BP: 12547 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle : 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.
2-3-5-8-9-11-12-13-23-24-25-26-27-28-29-30-31-33-34-35-36-37-38-39-41-44-46-47-48-53-56-57-58-59-60-61-62-63-64-66-68-73-et 75	1 <sup>er</sup>	ETS NJIMBAM GROUP BP : 153 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle : 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation.

<b>Soumissionnaires non retenus</b>	
<b>Noms des soumissionnaires</b>	<b>Motifs d'Elimination</b>
HYDRO CARE BP : 336 Yaoundé	Offres jugées non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation
MASSANGO AFRIKA SARL BP : 4172 Yaoundé	Offres jugées non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation
NAZARIEN Sarl BP : Yaoundé	Offres jugées non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de leurs projets d'Accord Cadre.

Les soumissionnaires ayant postulé pour la Demande de Cotation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 11490 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 02 OCTOBRE 2023  
PORTANT ATTRIBUTION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°  
051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES  
INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT  
CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N° 051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 12 juin 2023, pour la fourniture des consommables informatiques et bureautiques à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, le résultat de ladite Demande de Cotation se présente comme suit :

<b>Soumissionnaires retenus</b>				
<b>N° des articles</b>	<b>Rang</b>	<b>Noms et adresse des soumissionnaires</b>	<b>Délais de validité de l'Accord Cadre /mois</b>	<b>Observations</b>
3-7-10-12-15-16-24-25 et 28	1 <sup>er</sup>	ETS TEXYS Sarl BP : 12203 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation
20 et 28	1 <sup>er</sup>	ETS 3S MEDIA BP : 8758 Yaoundé	Tranche 12 Tranche conditionnelle 12	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotation

<b>Soumissionnaire non retenu</b>	
<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Motifs d'Elimination</b>
LEGENDE ENTREPRISE INTERNATIONAL Sarl BP : 810 Yaoundé	Offres jugées non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoints pour la souscription de leurs projets d'Accord Cadre.

Le soumissionnaire ayant postulé pour la Demande de Cotation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoints. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 10/10/2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE (33KVA) AU SIEGE DE LA SOCIETE HYDRO-MEKIN.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène (33kVA) de secours au siège d'HYDRO-MEKIN

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent appel d'offres comprennent:

- La fourniture d'un groupe électrogène de 33 KVA ;
- Son installation ;
- Sa mise en service

### 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de HYDRO-MEKIN, exercice 2023. Le coût prévisionnel de la prestation est évalué à **25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les fournitures ne constituent qu'un lot unique.

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités en matière de fourniture, d'installation et de mise en service de groupe électrogène.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de HYDRO-MEKIN, exercice 2023. Le coût prévisionnel de la prestation est évalué à **25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la société HYDRO-MEKIN Yaoundé, BP. 13155 Yaoundé dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Service des Marchés/HYDRO-MEKIN sis à l'immeuble siège de HYDRO-MEKIN à Yaoundé, BP. 13155 Yaoundé, tél. 696 25 88 89/693 13 96 47, contre le versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable au compte d'Affectation Spécial de l'ARMP ouvert dans les livres de la BICEC

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont 01 original et 06 copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés/HYDRO-MEKIN sis à l'immeuble siège de la société HYDRO-MEKIN à Yaoundé, BP. 13155 Yaoundé, au plus tard le 02/11/2023 à 12 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°008/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 du 10/10/2023**

**POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS AU SIEGE DE LA SOCIETE HYDRO-MEKIN**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de un (01) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de **500 000 (cinq cents mille) Francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres Techniques et financières aura lieu **le 02/11/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN, dans la salle de réunion sis au dernier étage de l'immeuble siège de HYDRO-MEKIN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 13.1. Critères éliminatoires.

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- Note technique strictement inférieure à 15 points/20;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Absence de l'attestation d'une garantie matérielle d'un an.

### 13.2. Critères essentiels.

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- la présentation de l'offre (03 points)
- La capacité financière du soumissionnaire (04 points);
- L'expérience du soumissionnaire (10 points);
- Délai de livraison (03 points);

## 15. Attribution

Le lettre-commande sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante et que l'offre technique soit conforme au DAO.



## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique d'HYDRO-MEKIN tél. Tél : +237 697 16 32 34/696 25 88 89.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BIYA MOTTO Frederic**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE CETIC LOLA - HONDOL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **les travaux de réhabilitations du tronçon de route CETIC LOLA - HONDOLL**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

**Le Maire de la Commune de BONDJOCK**, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de réhabilitations du tronçon de route CETIC LOLA - HONDOLL**, dans l'arrondissement de BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **les travaux de réhabilitations du tronçon de route CETIC LOLA - HONDOLL**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les taches suivantes:

- **SERIE 000 : INSTALLATIONS**
- **SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**
- **SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE**
- **SERIE 300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Trente Cinq Millions Cinq Cent Mille Francs (35 500 000 F) CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Un (01)** lot unique

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.A

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **70 000F (Soixante Dix Mille Francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 10 NOVEMBRE 2023 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 027/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 COTPBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CETIC LOLA - HONDOL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Sept Cent Dix Mille Francs (710 000) F CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 NOVEMBRE 2023 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;

- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).

**Critères essentiels**

A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments

B - Références de l'entreprise 03 éléments

C - Personnel d'encadrement 06 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 06 éléments

F - Capacité Financière 01 élément

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/BARE/CIPM/2023 DU 06/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU À ME LONG I1 DANS LA COMMUNE DE EARÉ-BAKEIVL, ARRONDISSEMENT DE BARE.BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget de la Commune de Baré-Bakem EXERCICE 2023, le Maire de la Commune de Baré-Bakem, Maitre d'ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Baré-Bakem, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'adduction d'eau à Melong II dans la Commune de Baré-Bakem, Arrondissement de Baré-Bakem, Département du Moungo, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Cent onze millions sept cent quatre-vingt-six mille francs (111 789 000) de Francs CFA. Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction et d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable selon les normes en vigueur au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget FEICOM f COMMUNE DE BARE-BAKEM, EXERCICE 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune d'arrondissement de BARE, Maitre d'Ouvrage.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Baré Bakem, B.P.... Baré-Bakem. Tel : 222 22 00 09, dès Publication du présent avis, contre versement et présentation d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent cinquante mille Francs CFA)**, payable à la **Recette Municipale de la Commune de Baré-Bakem sis à Baré-Bakem.**

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de passation des Marchés de la commune de BARE, au plus tard le **06/11/2023 à 11 HEURES** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 011/AONO/BARE/CIPM/2023 du 06/10/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU À MELONG II DANS  
COMMUNE DE BARÉ-BAKEM, ARRONDISSEMENT DE BARÉ-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU  
LITTORAL.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux millions deux cent trente-cinq mille sept cent vingt (2 235 720) de Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/11/2023 à 12 HEURES** et se fera en public en temps par la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Baré-Bakem. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;
2. L'absence de toute autre pièce administrative non complétée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;
3. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU de " l'Offre financière " ;
6. La note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels;
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant le Soumissionnaire n'a pas abandonné au cours des trois non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

### . Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumissions

b) Absence et non-conformité après 48 h de l'ouverture des offres d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

c) Pièces falsifiées. Scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N° 002/CAB/P du 11 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la Performance du système des marchés publics).

d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet. L'Autorité Contractante et la CDPI réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux :

e) e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés non signés et non daté à la fin) ;

f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste qu'il n'a pas en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;

g) Modification d'une quantité dans le Devis ;

h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière (Détail Quantitatif et Estimatif. Bordereau des Prix Unitaires. Sous-ensemble des Prix Unitaires) ;

Non obtention à **23 Oui /28** soit au moins **80%** des critères essentiels.

### **Critères essentiels**

I) Références générales de l'Entreprise :

II) Expérience générale de l'Entreprise

III) Expérience dans les travaux similaires

IV) Capacité technique



- V) Moyens logistiques de l'Entreprise
- VI) Matériels de sécurité
- VII) Autres matériels
- VIII) Méthodologie d'exécution
- IX) Organisation et déroulement du projet
- X) Capacité financière

### **Les principaux critères de l'évaluation**

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels :
- c) Expérience du personnel d'encadrement :

#### **15. Durée Validité des Offres**

d) Méthodologie et Planning d'Exécution :

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de la réception des offres.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **15 sur 20** soit au moins 75% des critères essentiels énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des techniques.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bare-Bakem, BP.....Baré-Bakem ; Tél.....

*BARE le 6 Octobre 2023*

*Le Maire*

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thé**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES URBAINS A LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les **travaux d'aménagement des espaces urbains à Lindoi** Arrondissement de BONDJOCK .

**Le Maire de la Commune de BONDJOCK**, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux d'aménagement des espaces urbains à Lindoi**, arrondissement de BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

**avaux d'aménagement des espaces urbains à Lindoi** Arrondissement de BONDJOCK.

### 2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent **travaux d'aménagement des espaces urbains à Lindoi**, Arrondissement de BONDJOCK et sont composés les taches suivantes:

● ● <b>TACHES</b>	● - <b>SERIE 000 : INSTALLATIONS</b> ● - <b>SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS</b> ●
----------------------	--

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 12 000 000F(douze millions de francs)CFA

-

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un** lot

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **20 000F (Vingt Mille Francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 10 NOVEMBRE 2023 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

**«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°026/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES URBAINS A LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **240 000F (deux cent quarante mille francs)CFA**

, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 NOVEMBRE 2023 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;

l'absence de la caution de soumission ;

Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).

### **Critères essentiels**

A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments

B - Références de l'entreprise 03 éléments

C - Personnel d'encadrement 06 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 06 éléments

F - Capacité Financière 01 élément.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51 ou 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 321/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR /2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN DU 19 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT À BOYUI SUR LA ROUTE BAMENDA-FUNDONG (PK51+350) ET D'UN PONT DE 8 ML Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR LA RIVIÈRE MUTEFF SUR LE TRONÇON DE ROUTE FUNDONG-BAFMENG, DÉPARTEMENT DU BOYO, RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - PROGRAMME AJUSTÉ FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi N°2022/004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°166/A/MINMAP/ du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur des Bâtiments et Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu La Décision N°320/D/MINTP/CAB du 07 octobre 2022 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministre des Travaux Publics

Vu La Lettre-Circulaire N°002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou un Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN du 19 avril 2023 autorisant la passation du marché susmentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N°01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN du 19 avril 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un mur de soutènement à Boyui sur la route Bamenda-Fundong (PK51+350) et d'un pont de 8 ml y compris l'aménagement des voies d'accès sur la rivière Muteff sur le tronçon de route Fundong-Bafmeng, Département du Boyo, Région du Nord-Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

**DECIDE :**

**Article 1** : L'Entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un mur de soutènement à Boyui sur la route Bamenda-Fundong (PK51+350) et d'un pont de 8 ml y compris l'aménagement des voies d'accès sur la rivière Muteff sur le tronçon de route Fundong-Bafmeng, Département de du Boyo, Région du Nord-Ouest :

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>					
<b>N° du lot</b>	<b>Région</b>	<b>Noms et Adresse du soumissionnaire retenu)</b>	<b>Montant TTC corrigé en chiffres en CFA</b>	<b>Montant TTC corrigé en lettres en CFA</b>	<b>Observations</b>
Lot unique	Nord-Ouest	ETS FALCON ENTERPRISE PO BOX 1058 Tél : 677 949 664	101 548 232	Cent un millions cinq cent quarante-huit mille deux cent trente deux	Délai d'exécution : 04 mois Offre la moins disante

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

**Article 2** : Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

## AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

et son Ordonnance n°2023/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2022/020

du 27 juin 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil

d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur

Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur

Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 et l'ensemble de son manuel de référence ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°004/AONR/APN/CIPM/2023 du 08 août 2023 pour la réalisation de l'étude sur

l'opérationnalisation de la complémentarité des ports camerounais ;

Vu la lettre n° /23/CIPM/APN du 03 octobre 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés

auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.

Considérant les nécessités de service:

**D E C I D E**

**Article 1<sup>er</sup>**– L'entreprise ci-après, citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Durée
APN	<b>GLOBAL DEVELOPMENT CONSULTING Sarl</b>  BP 20060 Yaoundé  Tél. 677.68.83.38/699.93.63.71	47.422.339	Yaoundé	180 jours ouvrables et ce, à compter de la date de notification du démarrage des prestations

**Article 2 -** La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale, Exercice 2023 et

suivants, imputation n° 2023-03-030504-613900 et mandatée au nom de GLOBAL DEVELOPMENT CONSULTING Sarl

BP 20060 Yaoundé, Tél. 677.68.83.38/699.93.63.71

**Article 3 –** L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement de la lettre-commande

correspondante. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°070/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6HA A MBANGA BAKOKO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 027/AONO/CUD/CIPM/2023 du 03 Juillet 2023 pour l'étude en vue de l'aménagement de la cité urbaine de 6ha à MBANGA BAKOKO ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives du 22 Août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 28 Août 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 08 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 18 Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° 014/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 18 Septembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE:****Article 1er :** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KMER/CITES  B.P. : 155 Douala Tél : 680 00 35 64	89 974 125 (Quatre-vingt-neuf millions neuf cent soixante-quatorze mille cent vingt?)	05

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION° 318 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE GRE N° B53/SG/PR DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION 2\*2 VOIES DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU) -CARREFOUR EKABITA MENDOUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2) -CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE DE 27,200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025,IMPUTATION : 36 125 02 33 00 05 523511 BIP MINEPAT : CHAPITRE 94 195 05 110000 523511.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 relative aux instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2023;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N°03267-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG du 04/07/2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré N° B53/SG/PR du 14 novembre 2022 pour l'exécution des travaux de construction 2\*2 voies de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou) -Carrefour Ekabita Mendoum-Carrefour Ezezan-Carrefour Katanga (Nyom2) -Carrefour Yegassi-Carrefour 4 Nkolodom-Carrefour Nambeyala-Carrefour Ekong-Carrefour Fébé village et voie de raccordement à la boucle routière (Oback), d'un linéaire de 27,200 Km, dans la région du Centre,

Vu La Note de Service N° 2171/NS/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/OBD/2023 du 29/12/2022 désignant les membres du comité d'analyse ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

**DECIDE :**

**Article 1 :** Le Bureau d'Etudes techniques dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de construction 2\*2 voies de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou) -Carrefour Ekabita Mendoum-Carrefour Ezezan-Carrefour Katanga (Nyom2) -Carrefour Yegassi-Carrefour 4 Nkolodom-Carrefour Nambeyala-Carrefour Ekong-Carrefour Fébé village et voie de raccordement à la boucle routière (Oback), d'un linéaire de 27,200 Km, dans la région du Centre,.

**SOUSSIONNAIRE**



Lot	Région	Entreprise	Tronçons/Site à contrôler	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Unique	Centre	ARAB CONTRACTORS CAMEROON LTD B.P: 12 995 Yaoundé – CAMEROUN, Tél. + (237) 692 55 75 32	route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou) -Carrefour Ekabita Mendoum- Carrefour Ezezan- Carrefour Katanga (Nyom2) -Carrefour Yegassi-Carrefour 4 Nkolodom-Carrefour Nambeyala-Carrefour Ekong-Carrefour Fébé village	26 205 113 530	vingt-six milliards deux cent cinq millions cent treize mille cinq cent trente	24

**Article 2** : Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marchés.

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-308/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 044/D13-177/AONR/MINSANTE/CIPM/2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BEAT CHARGÉ DE RÉALISER LES ÉTUDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DEVANT ABRITER LA DÉLÉGATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE (DRSP) DU NORD.FINANCEMENT : BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision **N°3533/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-ap

	Soumissionnaire	Note technique Sur 100	Note financière Sur 100	Note Finale Sur 100	Enveloppe Prévisionnelle (en F CFA)	Montant Total TTC (en F CFA)	Rang	Obs
Recrutement d'un cabinet/ BEAT chargé de réaliser les études financières et techniques pour la construction d'un bâtiment devant abriter la délégation de la santé publique (DRSP) du NORD	SOETECH SARL	88	100	91,60	20 000 000	18 000 000	1 <sup>er</sup>	Pro attrib
	NEW DESIGN BUILTSHINE	92,5	89,007	91,45		/	2 <sup>ème</sup>	

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de ses marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire conservé à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera en outre publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 063/D13-292/AONO/MINSANTE/UCS-FMP/CIPM/2023 DU 27/09/2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE « TOUS RISQUES » POUR ONZE VEHICULES NEUFS DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres en vue de la souscription d'une police d'assurance « tous risques » pour onze (11) véhicules neufs du Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert portent sur la souscription d'une police d'assurance tout risque pour onze (11) véhicules neufs de marque Toyota Hilux 4x4 Pick Up double cabine ci-après :

N°	Désignation du véhicule	Caractéristiques	Quantité	Cout unitaire d'achat HT	Cout total
1	Toyota Hilux 4x4 Pick Up double cabine	3.0L Diesel ; 5MT Model: LAN125L-DNMSEN 5 places production 2022	11	11 500 000	126 500 000

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel pour cette prestation est de **douze millions cinq cent mille (12 500 000) Fcfa Hors Taxes**, soit **quatorze millions neuf cent six mille deux cent cinquante (14 906 250) Fcfa Toutes Taxes Comprises**.

**4. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

**5. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financées par le **budget de l'Accord de subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes**.

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Consultation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir sous plis fermé **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, au plus tard le 07/11/2023 à 13 heures précises**, et revêtue de la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
063/D13-292/AONO/MINSANTE/UCS-FMP/CIPM/2023 DU 27/09/2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE  
POLICE D'ASSURANCE « TOUS RISQUES » POUR ONZE VEHICULES NEUFS DU PROGRAMME NATIONAL DE  
LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **douze (12) mois** après notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) FCFA**, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 07/11/2023 à partir de 14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique siégeant **au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

## 11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

### Critères éliminatoires

- Dossier administratif non conforme après le délai de 48 heures accordé ;
- Absence de l'agrément CIMA autorisant à exercer dans le secteur ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur au cours des trois dernières années sur l'ensemble du territoire national, datée et signée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Note technique inférieure à 70% points sur 100 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Cadre du Bordereau des Prix Unitaires et/ou le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif.

### Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre **(3 pts)** ;
- Nombre d'année d'existence du soumissionnaire **(5 pts)** ;
- Capacité financière du soumissionnaire **(15 pts)** ;
- Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires **(15 pts)** ;
- Qualité de service **(2 pts)** ;
- Partenaires du soumissionnaire **(10 pts)** ;
- Montage technique de la police d'assurance **(45 pts)** ;
- Autres clauses avantageuses **(5 pts)**.

Les critères d'évaluation sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE** situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'**Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 650 84 87 45 / 696 98 40 22 / 657 10 38 40.

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél - 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 27 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**

## MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0159/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REFONTE DE L'APPLICATION COMCAM OPERATION 2.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
1.2.5.24.0.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour la refonte de l'application COMCAM (COMmercialisation du bois au CAMeroun) opération 2.

### 2. Consistance des prestations

De manière spécifique, il s'agira de :

- Développer une base de données relationnelle principale devant contenir les données exploitées par les versions web et mobile, ainsi qu'une base de données embarquée pour le fonctionnement hors connexion de la version mobile ;
- Développer une application Web conforme aux exigences fonctionnelles et non fonctionnelles spécifiées dans les présents termes de référence ainsi que dans le cahier des charges en annexe ;
- Développer une version mobile Android de l'application pour les besoins de mobilité dans la collecte des données ;
- Préparer et configurer les données de base dans la base de données principale ainsi que dans celle embarquée (initialisation des versions web et mobile de l'application, migration des données depuis les bases de données existantes) ;
- Proposer un modèle de service desk pour la gestion des incidents et problèmes, ainsi que l'exploitation au quotidien de l'application ;
- Mettre en ligne à l'adresse [www.comcam.cm](http://www.comcam.cm) et sécuriser l'application dans un datacenter préalablement sélectionné (acquisition de la logistique nécessaire et hébergement pour deux (02) années) ;
- Former les utilisateurs et les administrateurs.

Les détails sont précisés dans les termes de références (pièce n°7) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est estimé à **TTC de FCFA trente-cinq millions cinquante-neuf mille cinq cents (35.059.500).**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux bureaux d'études exerçant dans le développement des applications informatiques.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget du Fonds Commun PSFE, de l'exercice 2023, imputation 1.2.5.24.0.

## 6. Consultation du Dossier

Les informations générales relatives au présent Appel d'Offres National Ouvert peuvent être obtenues par les soumissionnaires, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, dès publication du présent avis, et sur présentation de la quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du DAO. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, au plus tard **le 07 novembre 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0159/AAONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 DU 18  
SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES  
POUR LA REFONTE DE L'APPLICATION COMCAM OPERATION 2.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du présent DAO. Cette caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07 novembre 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun dans la salle des conférences de la Coordination du Fonds Commun-PSFE, sise au 2ème étage de la Délégation Régionale du Ministère des Forêts et de la Faune du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires éligibles à l'ouverture des offres financières.

## 12. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères d'élimination des offres sont les suivants :

- Fausses déclarations, Pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre financière ;
- Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
- Offre technique ayant obtenu moins de 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures accordé ;
- Absence de la déclaration d'engagement. ;
- Absence de l'offre financière témoin entraîne directement le rejet de l'offre ;
- Absence de la déclaration d'engagement.

### 2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon les critères essentiels ci-dessous définis :

- Présentation de l'offre (05 points) ;
- Références dans le domaine concerné au cours des 10 dernières années (19 points) ;
- Observations et suggestions sur les TdR (10 points) ;
- Organisation et méthodologie d'exécution de la mission (méthodologie, organigramme, planning) (10 points) ;
- Qualification et expérience du personnel (50 points) ;
- Chiffre d'affaires supérieur ou égal à 40 millions FCFA sur les prestations similaires réalisées au cours des cinq dernières années (6 points).

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

## 14. Durée Validité des Offres

Les cocontractants restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

Additif de l'appel d'offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le MINISTRE

**NDONGO JULES DORET**

## AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 004/AONR/APN/CIPM/2023 du 08 août 2023 pour la réalisation de l'étude sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports camerounais, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

L'entreprise attributaire de la lettre-commande susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'APN, faute de quoi elles seront détruites

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires dont les offres n'ont

YAOUNDE le 5 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**EBOUPEKE Louis**

**COMMUNE DE BIBEMI**

**COMMUNIQUE N°19/C/C-BIB/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 31/08/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires présentés des offres dans le cadre du dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot 3	<b>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES de classe a L'EP DE MALLOUM</b>	<b>SOCIETE FOKA BP : 1386 GAROUA Tél : 674 74 41 74</b>	<b>18 998 778 F CFA</b>	<b>(03) mois</b>

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Bibémi pour l'établissement du projet commande y afférent.

*BIBEMI le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

**ELH. YEDI ARMAND**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 035/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09 Octobre 2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	<b>GLOBAL GROUP</b>  B.P. : 9252 Douala  Tel : (237) 676 49 01 10	<b>1 056 918 980</b>  (Un milliard cinquante-six millions neuf cent dix-huit mille neuf cent quatre-vingt)	12

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°084/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03JUILLET 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA BAKOKOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :**

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°070 /D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09/10/2023 , déclarée attributaire du marché relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KMER/CITES  B.P. : 155 Douala Tél : 680 00 35 64	89 974 125 (Quatre-vingt-neuf millions neuf cent soixante-quatorze mille cent vingt?cinq)	05

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de

la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE KUMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°02/C/KBA II/MAYOR/MEME BEARING ON THE PUBLICATION OF THE RESULTS OF INVITATION TO TENDER IN KUMBA II COUNCIL FOR THE 2023 FINANCIAL YEAR**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE MAYOR OF THE KUMBA II CIUNCIL CONTRACTING AUTHORITY HERBY, PUBLISHES THE RESULT OF INVITATION

S/SN	TENDER REFRENCES	
01	N°004/ONIT/MAYOR-KUMBE II COUNCIL/KIICITB/2023 OF 05/09/2023 FOR THE SUPPLY OF SECONDHAND PUBLIC WORK MACHINERY (GRADER) AT KUMBA II COUNCIL IN MEME DIVISION, SOUTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)	DIVINE
02	N°006/ ONIT/ KUMBA IICOUNCIL/ITB/2023 OF 08/06/2023 BENCHES 06 TEACHERS TABLES AT GS EKEMBA FIANGO KUMBA II SUB.DIVISION	
03	N°006/ ONIT/ KUMBA IICOUNCIL/ITB/2023 OF 08/06/2023 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE MAINTENANCE OF SOME EARTH ROAD  WITHIN KUMBA II SUB-DIVISIONAL COUNCIL,  ASAPNGU JUNCTION TO KOSALA HEALTH CENTER.	

**PROJECT OWNER (CONTRACTING AUTHORITY):** THE LORD MAYOR OF THE KUMBA II SUB.DIVISION COUNCIL  
**FUNDING:** THE MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT, MINISTRY OF BASIC EDUCATION AND M  
THE CONCERNED ENTERPRISES ARE HEREBY INVITED TO PRESENT THEMSELVES WITHOUT ANY DELAY AT THE KU  
CONSEQUENTLY, BIDDERS WHO WERE NOT RETAINED ARE HEREBY. REQUEST TO WITHDRAW THEIR BIDS WITHIN  
WITHOUT ANY CLAIM BEING ENTERTAINED FROM THE BIDDERS

*KUMBA le 1 Aout 2023*

*Le MAYOR*

***MBACHU Jacob Kay***

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 315/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 29 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MINTP EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT : BIP DU MINTP - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 57 36 128 04 340010 524118.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciales de Passation des Marchés placées auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 29 Mai 2023, en procédure d'urgence pour l'équipement des services du MINTP en mobilier de bureau. Financement : BIP du MINTP - Exercices 2023 et suivants. Imputation : 57 36 128 04 340010 524118.

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le procès-verbal N°87 /PV/MINTP/CIPM-SPIAG du 10 juillet 2023 de validation du rapport d'analyse des offres ;

Vu la lettre de Notification de la proposition d'Attribution N°00036/L/MINTP/CIPM-SPIAG du 10 juillet 2023.

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'entreprise dont le nom suit est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 29 Mai 2023, en procédure d'urgence pour l'équipement des services du MINTP en mobilier de bureau :

N° lot	Entreprise	Nature des prestations	Montant TTC corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre TTC Corrigé (en FCFA)	Délai livraison (jours)
Lot Unique	ETS MARA	Livraison de l'équipement des Services du MINTP en mobilier de bureau	42 207 196	Quarante-deux millions deux cent sept mille cent quatre-vingt-seize	Soixante (60) jours

**Article 2 :** Le Mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**DÉCISION N° 000967 /23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM DU 06 OCT 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008 / DAONR / MINEE / PAEA-MRU / CSPM / 2022 DU 13 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA COMPOSANTE INFORMATION-EDUCATION-COMMUNICATION (IEC) DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEA-MRU).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi N°96/12 du 05 aout 1996 portant Loi Cadre relative à la Gestion de l'Environnement ;

**Vu** la Loi N°98/005 du 14 avril 1998 portant Régime de l'Eau ;

**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

**Vu** la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

**Vu** le Décret N°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par Décret N°095/145 du 04 août 1995 ;

**Vu** le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu** le Décret N°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

**Vu** le Décret N°2017/173 du 28 avril 2017 portant ratification de l'Accord d'ISTINA'A d'un montant de 26,13 millions de dollars US ;

**Vu** le Décret N°2017/174 du 28 avril 2017 portant ratification de l'Accord des services IJARA d'un montant de 4 millions de dollars US ;

**Vu** le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

**Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres n°008/DAONR/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/2022 du 13 avril 2022 en vue du recrutement en vue du recrutement d'une Agence de Communication chargées pour la composante Information-Education-Communication (IEC) du Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural.

**Considérant** la Correspondance n°025/22/MINEE/PAEA-MRU/CSPM signé le 28 novembre 2022 par le président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural au Cameroun,

### **DECIDE :**

**Article 1 :** l'Appel d'Offres National Restreint de Marché N°008/DAONR/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/2022 du 13 avril 2022 en vue du recrutement d'une Agence de Communication pour la composante Information-Education-Communication (IEC) du Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEA-MRU), est déclaré infructueux.

**Article 2 :** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le MINISTRE

**TALATALA BLONDEAU**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°067/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 034/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LAVILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala,

Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 034/AONO/CUD/CIPM/2023 du 19 Juillet 2023 pour les Travaux d'aménagement des rambardes au droit de certains ouvrages dans la ville de Douala Lot 1 et Lot 2;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Août 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres techniques et financières de la sous administratives,

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 SEPT de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°007/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 28 Septembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>:** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	LITTORAL CONSTRUCTION B.P. : 5793 Douala Tel : (237)696 34 98 85	158 781 373 (Cent cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-un mille trois cent soixante-treize)	16
02	JZ SERVICES B.P. : 7865 Douala Tel : (237)677 91 53 64	151 149 375 (Cent cinquante-un millions cent quarante -un mille trois cent soixante-treize)	16

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°066/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ( EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 033/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU LYCEE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,  
Vu la Constitution ;  
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;  
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;  
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;  
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;  
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;  
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;  
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 0 33/AONO/CUD/CIPM/2023 du 04 Julliet 2023 pour les Travaux d'aménagement de la voie d'aces au Lycée de Mabanda (Rue 4 091) ;  
Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Août 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 14 Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;  
Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;  
Considérant la proposition d'attribution N°006/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 28 Septembre 2023 ;  
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (en mois)
<b>01</b>	<b>KJ BTP</b>  B.P. : 10333 Douala  Tel : (237) 699 95 84 16/693 61 87 85	<b>221 228 389</b>  (Deux cent vingt et un millions deux cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-neuf)	<b>04</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera



**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**COMMUNIQUE N°000065/23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM DU 06 OCT 2023 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DU MARCHÉ N°001/DAONR/MINEE/PAEA-MRU/CSPM/CCCPM/AI/2021 DU 16 JUILLET 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT DES ONG OU INSTITUTIONS SIMILAIRES CHARGÉES D'ASSURER LES PRESTATIONS LIÉES AU VOLET INFORMATION-EDUCATION-COMMUNICATION (IEC) DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEA-MRU).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint du marché susmentionné, que ledit Avis d'Appel d'Offres est annulé conformément à la décision N° 000966 /23/MINEE/SG/DGRE/PAEA-MRU/RPM du 06 OCT 2023.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date de publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,**

Vu le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement ;  
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;  
Vu le Décret N° 2023/045 du 30 Janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;  
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°08388/AONO/CAA/CIPM/2023 du 27 Juin 2023 relatif à la fourniture du matériel informatique en trois (03) lots à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;  
Vu la lettre de l'Autorité Chargé des Marchés Publics N°04567-23/L/PR/MINMAP/DG/DGMAS /DMAG/CE2/CEA 10 ;  
Vu le Procès-Verbal de Négociation du 21 Septembre 2023 ;  
Vu les nécessités de service.

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** La Société **N2T SOLUTIONS SARL, BP. : 20189 Yaoundé, Tél. (237) 6 78 98 69 89**, a été retenue comme adjudicataire du **LOT 2** du marché relatif à la fourniture du matériel informatique en trois (03) lots à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant **de vingt millions cent trente-cinq mille trois cent soixante-trois (20 135 363) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de soixante (60) jours.**

**Article 2 :** Le Directeur Général de **N2T SOLUTIONS SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement du marché y relatif.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 1489/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N° B53/SG/PR DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION 2\*2 VOIES DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU) –CARREFOUR EKABITA MENDOUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2) –CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE DE 27,200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025,IMPUTATION : 36 125 02 33 00 05 523511BIP MINEPAT : CHAPITRE 94 195 05 110000 523511.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré N° B53/SG/PR du 14 novembre 2022 pour l'exécution des travaux de construction 2\*2 voies de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou) –Carrefour Ekabita Mendoum-Carrefour Ezezan-Carrefour Katanga (Nyom2) –Carrefour Yegassi-Carrefour 4 Nkolodom-Carrefour Nambeyala-Carrefour Ekong-Carrefour Fébé village et voie de raccordement à la boucle routière (Oback), d'un linéaire de 27,200 Km, dans la région du Centre, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE						
Lot	Région	Entreprise	Tronçons/Site à contrôler	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mo)
Unique	Centre	ARAB CONTRACTORS CAMEROON LTD B.P: 12 995 Yaoundé – CAMEROUN, Tél. + (237) 692 55 75 32	route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou) –Carrefour Ekabita Mendoum-Carrefour Ezezan-Carrefour Katanga (Nyom2) –Carrefour Yegassi-Carrefour 4 Nkolodom-Carrefour Nambeyala-Carrefour Ekong-Carrefour Fébé village	26 205 113 530	vingt-six milliards deux cent cinq millions cent treize mille cinq cent trente	24

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marchés et la notification de sa Décision d'attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 1452/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 29 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MINTP EN MOBILIER DE BUREAU. FINANCEMENT : BIP DU MINTP - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 57 36 128 04 340010 524118.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 46/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 29 Mai 2023 en procédure d'urgence pour l'équipement des services du MINTP en mobilier de bureau, le résultat complet dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>					
<b>N° Lot</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Nature des prestations</b>	<b>Montant TTC corrigé en chiffre (en FCFA)</b>	<b>Montant en lettre TTC Corrigé (en FCFA)</b>	<b>Délai livraison (jours)</b>
Lot Unique	ETS MARA	Livraison de l'équipement des Services du MINTP en mobilier de bureau	42 207 196	Quarante-deux millions deux cent sept mille cent quatre-vingt-seize	Soixante (60) jours

<b>SOUSSIONNAIRES NON RETENUS</b>		
<b>N°</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Motifs de l'élimination</b>
1	ETS FALCON COMPANY	Non-respect des caractéristiques de certaines fournitures
2	ETS TOUCH OF CLASS	Absence de la liste ou le descriptif des pièces d rechange et la fréquence d'intervention sur le site
3	ETS PROMO CONSTRUCTION	Présence de la mention qui exclut la responsabilité de la structure émettrice dans la capacité financière

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE ?007 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 10/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE L'EMPRISE DU RESEAU AERIEN 110 KV MEKIN- NDJOM YEKOMBO FINANCEMENT : BUDGET HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2023, 2024, 2025 ET 2026.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général d'Hydro-Mekin, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les travaux de nettoyage de l'emprise du réseau aérien 110 kV Mekin- Ndjom Yekombo.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du marché à passer avec l'entreprise retenue, sans être exhaustifs, se présentent globalement ainsi qu'il suit :

- l'abattage de tous les arbres visibles dans le corridor de 50m susceptibles de toucher les conducteurs de la ligne du fait de leurs balancements ou de leurs chutes.
- le sarclage à ras du sol aux pieds des supports de la ligne de toutes les herbes et autres plantes, dans un rayon de 10 m minimal tout autour ;
- l'ouverture d'un layon de 10m de large dans l'axe de la ligne pour la circulation sans encombre du matériel et du personnel d'exploitation lors des interventions ponctuelles et inopinées ;
- le tronçonnage systématique de tous les arbres abattus en rondelles de 1m et leur stockage dans des coins appropriés du corridor en vue de leur utilisation par des riverains pour leurs besoins ménagers ;
- le dégagement systématique des débris obstruant les pistes champêtres des riverains du fait des travaux ;
- le balisage de tout le chantier pendant l'exécution des travaux pour en interdire l'accès aux intrus et assurer la protection collective des intervenants ;

Tout intervenant aux travaux justifiera d'une aptitude médicale et professionnelle. Il sera obligatoirement équipé par un minimal de protection individuelle dans le chantier ;

- une ouverture régulière des voies d'accès aux pylônes de la ligne HT 110 kV sur 2 m et le nettoyage des herbes grimpantes sur les pylônes sur un rayon de 2 mètres.

Le détail complet se trouve dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

## 3. Allotissement

Les travaux feront l'objet d'un (01) marché unique.

## 4. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics locales ayant des capacités techniques avérées dans le domaine.

## 5. Financement

Les travaux sont financés par le budget d'investissement HYDRO-MEKIN, exercices 2023, 2024, 2025 et 2026.

## 6. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent consulter les Dossiers d'Appel d'Offres aux heures ouvrables à **HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki BP 13155 Yaoundé, Tél : +237 696 25 88 89/693 13 96 47**. Des informations complémentaires peuvent être sollicitées par courrier adressé à **HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki BP 13155 Yaoundé**.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à **HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki à côté de Express-Union à Yaoundé au Service des Marchés** sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier **cent mille (100 000) francs CFA le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP** dans les livres de la BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 8. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels devront être déposées sous plis fermés à la Direction Générale d'HYDRO-MEKIN sis à Etoa-Mekin à côté de Express-Union à Yaoundé, Service des Marchés au plus tard le 02/11/2023 à 12 heures, contre récépissé et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE**

**?007 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2023 DU 10/10/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE L'EMPRISE DU RESEAU AERIEN 110 KV MEKIN- NDJOM YEKOMBO**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Les travaux de nettoyage du corridor de la ligne 110 kV Mekin-Ndjom Yekombo se dérouleront à une fréquence minimale de deux fois par an sur une période de trois ans, de décembre 2023 à décembre 2026.

Des interventions ponctuelles d'abattage des arbres hors corridor seront commandées par le Maître d'Ouvrage en fonction de la croissance de la végétation aux abords du corridor de la ligne. Le délai d'exécution de chaque intervention sera fixé à l'émission des ordres de service et ne dépassera pas trente (30) jours calendaires, et ce, à compter de la date de notification de l'accord-cadre.

## 10. Cautionnement Provisoire

Le cout prévisionnel des prestations sur 03 ans décomposés s'élève à la somme de **fcfa 150.000.000 (cent cinquante millions) toutes taxes comprises**.

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission au montant spécifié ci-dessous, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Allotissement	Année 1	Année 2	Année 3	caution de soumission
Lot-unique	75.000.000	37.500.000	37.500.00	<b>3 000 000 fcfa</b>
	12 mois (du 01/12/2023 au 30/11/2024)	12 mois (01/12/2024 au 30/11/2025)	12 mois (du 01/12/2025 au 30/11/2026)	

## 11. Recevabilité des Offres

Toute Offre parvenue à la Commission après la date et heure visées au point 9 ci-dessus ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques sera purement et simplement rejetée.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le 02/11/2023 à 13 heures dans la salle de réunion de l'immeuble siège de la société HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**13. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- Note technique strictement inférieure à 50 points/60;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

**Critères essentiels de qualification**

- Références du soumissionnaire, sur 15 points;
- Matériel, sur 10 points;
- Personnel, sur 15 points;
- Organisation, planning et PAQ, sur 15 points.

**14. Attribution**

La Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Général d'HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, B.P : 13 155 Yaoundé, Tél : +237 697 16 32 34/696 25 88 89/693 13 96 47.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BIYA MOTTO Frederic**

## CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMAIR?CO/CIPM/2023 DU 07/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co)** informe le public que l'Appel d'Offres National Ouvert **N°003/AONO/CAMAIR - CO/CIPM/2023** du **07/08/2023** pour la **souscription par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) d'une police d'assurance Automobile** est déclaré Infructueux, car à l'issue du dépouillement et l'analyse des offres, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

Toutefois, en vue d'assurer la continuité de la couverture d'assurance automobile des véhicules de la compagnie, La police d'assurance actuelle a été prorogée pour une durée de deux **(02) mois** allant du **07 Septembre au 06 Novembre 2023**, dans l'attente du lancement d'une nouvelle procédure d'Appel d'Offres

*DOUALA le 9 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ELLA NGUEMA Jean Christophe***

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN TROIS (03) LOTS À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,  
Communique :

Par Décision N°13416/D/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd du 06.10.2023

La société **NETVIEW SOLUTION SARL, BP. : Yaoundé, Tél. (237) 6 98 30 03 69**, a été retenue comme adjudicataire du LOT 1 du marché relatif à la fourniture du matériel informatique en trois (03) lots à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **de dix-neuf millions huit cent trente-trois mille quatre (19 833 004) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de soixante (60) jours.**

Le Directeur Général de **NETVIEW SOLUTION SARL** est invité à se présenter au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement, au niveau -1 de son immeuble siège, sis au boulevard du 20 Mai, Yaoundé, pour l'établissement du marché y relatif.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°088/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE, LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TRONÇON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2023 ET 2024.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , LIGNE FONDS ROUTIER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques pour la surveillance, le contrôle technique et géotechnique des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Mayo-Gniwa du tronçon de route Tigne re-Mayo Baleo dans le département du Faro Et Deo, Région de l'Adamaoua.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations qui sont confiées au Cocontractant comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Vérifier les études d'impact environnemental et social réalisées par l'entreprise, veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations sont dévolues en trois missions :

- Mission 1 : Direction de l'exécution des travaux (DET)
- Mission 2 : Ordonnancement et pilotage des chantiers (OPC)
- Mission 3 : Assistance aux opérations de réception (AOR)

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel desdites prestations à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

**4. Allotissement**

Les prestations de la présente consultation sont constituées en **un (01) lot** comme suit :

Région	Département	Tronçon	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délai (mois)	Type d'intervention
Adamaoua	Faro et DEO	Tignère-Mayo-Baleo	30 000 000	21	Contrôle d'ouvrage d'art

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux BET ou groupement de BET des Travaux Publics de droit camerounais.

**NB** : Les candidats de cette liste restreinte, ne pourront en aucun cas s'associer en groupement. Toutefois, ceux-ci auront la possibilité de se mettre en groupement avec un ou plusieurs BET ne figurant pas dans la liste restreinte ci-dessus.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Publics du MINTP, Exercice 2023 et 2024. Ligne Fonds Routier.

Le coût prévisionnel desdites prestations à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats à la Cellule des Appels d'Offres située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme le représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, ainsi qu'une (01) copie en version électronique sous format PDF sur support numériques (CD, clé USB...), devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, **le 10**

**Novembre 2023 à 11 heures** et devra porter la mention :

*"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT*

*N°088 AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 02 OCTOBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE, LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TRONÇON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.*

*Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2023 et 2024*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

*Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de **neuf mois (09)** mois calendaires hors mis les douze mois (12) mois de la période de garantie. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (150) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à : sept cent mille (700 000) F CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financière ou ne contenant pas l'offre témoin scellé seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire de 48 heures lui sera accordé pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Les pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de lancement de l'Avis d'Appel des Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, **le 10 Novembre à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### 2. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Absence de la note méthodologique, renfermant : les commentaires, observations et suggestions éventuels sur les TDR, la méthodologie et le programme de travail proposés pour l'accomplissement de la mission, le point sur la visite des lieux, le planning de mobilisation des ressources, le schéma organisationnel du plan assurance qualité ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 11 000 000 (onze millions) de FCFA pour chacun délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Offre financière :

- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU), détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
- Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

### 3. Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- Qualification des experts clés et leur expérience (sur 60 points);
- Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé (sur 15 points);
- Références du BET (sur 25 points) ;

#### **Les offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et moins-disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100); les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

$$NM = \frac{MMd}{MS} \times 100$$

**MS**

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})}{100}$$

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux distante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, Tel : (237) 222 22 92 34, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéro suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# CAMEROON POSTAL SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09 OCTOBRE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en deux (02) lots, pour la fourniture des prestations de gardiennage des infrastructures de la CAMPOST.

## 2. Consistance des prestations

La fourniture des prestations de gardiennage objet du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence consistent en la garde de jour et de nuit des infrastructures de la CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), dans les régions du CENTRE et du LITTORAL, de six (06) heures à dix-huit (18) heures pour le service de jour, et de dix-huit (18) heures à six (06) heures pour le service de nuit. Il s'agira notamment d'assurer :

- la sécurité de jour comme de nuit des personnels et usagers ;
- la protection des installations/équipements E-POST installés sur les plateformes postales ;
- la protection de tout autre installation/équipement utilisé par l'entreprise ;
- la promptitude à signaler ou à déclarer par écrit toute anomalie ou défaillance constatée sur les lieux et objets gardés (portes, fenêtres, portails.....) ;
- la prévention de tout incident, accident, vol, infraction, etc, sur les lieux et objets gardés ;
- l'emploi d'un Personnel (vigiles) en tenue propre et identifiable conformément à la réglementation en vigueur ;
- la prise par les vigiles d'une Attitude/Posture professionnelle pendant le service.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture de prestation de gardiennage à l'issue des études préalables est de Quatre Vingt Neuf Millions Trois Cent Cinquante Deux mille (89 352 000) Francs CFA, soit:

Lot N°1: **57 528 000 FCFA**;

Lot N°2: **31 824 000 FCFA**.

## 4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots définis dans le tableau ci-dessous :

Numéro du lot	Installations concernées
1	La Direction Générale, certains Bureaux de Poste et Etablissements de la Région du CENTRE
2	Certains Bureaux de Poste et Etablissements de la Région du LITTORAL

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres en procédure d'urgence est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du gardiennage et de la sécurité et agréées par le Président de la République, conformément aux dispositions pertinentes de la loi.

## 6. Financement

La fourniture des prestations de gardiennage objet du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence est financée par le budget CAMPOST de l'exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **63281000000 "Prestations Extérieures de Gardiennage"**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3<sup>ème</sup> étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 50 72 63)**.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 50 72 63), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante Quinze Mille (75 000) francs CFA payable** à la BICEC, au profit du compte intitulé « compte spécial CAS-ARMP » n°335988000189 ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbé, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buéa, Bafoussam, Ngaoundéré et Bertoua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (6) copies marqués comme tel, doit être déposée à la Cellule de la Gestion des Marchés (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés), sise au 3<sup>ème</sup> étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 50 72 63)**, au plus tard **le 25 octobre 2023 à 13 heures, heure locale**. L'Offre déposée contre récépissé devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°000029/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 09 OCTOBRE 2023  
POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON  
POSTAL SERVICES (CAMPOST) (LOT N°.....)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois (**du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024**).

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, d'un montant **d'Un Million Cent Cinquante Mille Cinq Cent Soixante (1.150.560) FCFA**, pour le lot N°1 et de **Six Cent Trente Six Mille Quatre Cent Quatre Vingt (636 480) FCFA**, pour le lot N°2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et des offres financières aura lieu **le 25 octobre 2023 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés au sein de la CAMPOST (CIPM-CAMPOST), sise au 4<sup>ème</sup> étage **de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 414 (Tél : 222 50 41 06).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation****. Critères éliminatoires****Offre administrative**

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis ;

- Fausse déclaration, document falsifié ou substitution ;

- Absence de la caution de soumission.

**Offre technique**

- Absence de l'agrément du Président de la République dans le domaine de gardiennage ;

- Non production d'une déclaration sur l'honneur du non-abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années (2020-2021-2022) ;

- Obtention d'un score inférieur à **75 points sur 100** sur l'évaluation des critères essentiels.

**Offre financière**

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

**2. Critères essentiels**

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous

N°	Critères d'évaluation
1	Présentation de l'offre
2	Expérience de l'entreprise
3	Approche méthodologique et plan de travail correspondant aux termes de références de ladite mission
4	Qualification et expérience du personnel clé
5	Capacité de financement
6	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission

**15. Attribution**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait au moins 75 % des critères essentiels et présentant l'offre financière la moins disante. Par ailleurs, il est possible d'être attributaire de plus d'un lot, à condition de présenter des équipes distinctes (hormis le Superviseur General) et deux cautionnements dans son offre.

**16. Durée Validité des Offres**

es soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la Cameroon Postal Services – Cellule de la Gestion des Marchés (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés) Boulevard du 20 Mai, Immeuble siège, 3<sup>ème</sup> étage, porte 317 Yaoundé, BP 14411 Yaoundé-Cameroun Téléphone : **Tél : 222 50 72 63**, Email : [edward.eta@campost.cm](mailto:edward.eta@campost.cm) .

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**KALDADAK PIERRE**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 1492/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/AR/2023 DU 02 OCTOBRE 2023, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN DU 19 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT À BOYUI SUR LA ROUTE BAMENDA-FUNDONG (PK51+350) ET D'UN PONT DE 8 ML Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR LA RIVIÈRE MUTEFF SUR LE TRONÇON DE ROUTE FUNDONG-BAFMENG, DÉPARTEMENT DE DU BOYO, RÉGION DU NORD-OUËST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP –PROGRAMME AJUSTE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°01998-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASN du 19 avril 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un mur de soutènement à Boyui sur la Route Bamenda-Fundong (PK51+350) et d'un pont de 8 ml y compris l'aménagement des voies d'accès sur la rivière Muteff sur le tronçon de route Fundong-Bafmeng, Département de du Boyo, Région du Nord-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>					
<b>N° du lot</b>	<b>Région</b>	<b>Noms et Adresse du soumissionnaire retenu)</b>	<b>Montant TTC corrigé en chiffres en CFA</b>	<b>Montant TTC corrigé en lettres en CFA</b>	<b>Observations</b>
Lot unique	Nord-Ouest	ETS FALCON ENTREPRISE PO BOX 1058 Tél : 677 949 664	101 548 232	Cent un millions cinq cent quarante-huit mille deux cent trente deux	Délai d'exécution: 04 mois Offre la moins disante

<b>SOUSSIONNAIRES NON RETENUS</b>		
<b>N°</b>	<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MOTIFS D'ÉLIMINATION</b>
1	ETS ELICAM	Offre technique inférieure à 21 critères/29
2	ETS FORBAN AND SONS COMPANY	Offre technique inférieure à 21 critères/29

Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulés pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenu peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOLA-DIKENG (05KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **les travaux de REHABILITATION DE LA ROUTE LOLA-DIKENG (05KM)**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

**Le Maire de la Commune de BONDJOCK**, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de REHABILITATION DE LA ROUTE LOLA-DIKENG (05KM)**, dans l'arrondissement de BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **les travaux de REHABILITATION DE LA ROUTE LOLA-DIKENG (05KM)**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et comportent les taches suivantes:

- ü Installation du chantier et travaux préliminaires
- ü Emprise
- ü Terrassement Chaussée.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **35 000 000 F (trente-cinq Millions francs) CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot.**

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **63 000F (soixante trois Mille Francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 10 novembre 2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 025/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOLA-DIKENG (05KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **700 000 F (sept cents Mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 NOVEMBRE 2023 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

- ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- ü l'absence de la caution de soumission ;
- ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/24 éléments positifs (oui).

### **Critères essentiels**

- A- Présentation Générale de l'offre 03 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 06 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

*BONDJOCK le 9 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

**NGWEM II Jean Claude**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**REQUEST FOR PROPOSALS N°04/DDP/ADC/CSPM/2023 OF 31/08/2023 FOR THE TECHNICAL AND FINANCIAL SUPPORT STUDY FOR THE RENOVATION OF THE PASSENGER TERMINAL AT DOUALA INTERNATIONAL AIRPORT - RAP-AID PROJECT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b> N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Proposals must be received by the Client no later than the following date and time:</b> Département de la gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, no later than <b>16/10/2023</b> at <b>1 p.m.</b>; and must be marked :</p> <p>REQUEST FOR PROPOSAL N°04/DDP/ADC/CSPM/2023 OF 31/08/2023 RELATING TO THE TECHNICAL AND FINANCIAL SUPPORT STUDY FOR THE PROJECT TO RENOVATE THE PASSENGER TERMINAL AT DOUALA INTERNATIONAL AIRPORT (RAP-AID PROJECT) "To be opened only at the opening session".</p> <p><b>The address for submission of Proposals is:</b> Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, BP 13615 Yaoundé.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b> N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>The option of opening technical Proposals "online" is not offered.</b> <b>The opening of the Proposals :</b> The opening of tenders by the ADC.SA Special Contract Award Commission will take place in the meeting room of the General Management of Société Aéroports Du Cameroun S.A in the presence of the tenderers or their duly authorised representatives. This will take place in two stages, namely:</p> <p><b>a.</b> Firstly, the opening of the envelopes containing the Administrative File and the technical offer on <b>16/10/2023</b> at <b>1 p.m.</b></p> <p><b>b.</b> Secondly, and after notification to the tenderers of the results of the analysis of their technical offer by the project owner, only the qualified tenderers will be invited to open their financial offers. The date of this second opening session will be communicated to the said tenderers by the project owner.</p>

YAOUNDE le 5 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**